Extraits du PV du Conseil municipal du 14 janvier 2015

M. le Maire démarre la séance en soulignant qu'il s'agit de la 1ère réunion de l'année 2015, il souhaite en profiter pour faire un retour sur les différentes cérémonies de vœux qui se sont tenues ces derniers jours.

Les vœux du personnel tout d'abord, organisés le 9 janvier et où 130 invitations avaient été lancées, ont connu un franc succès. Le maire a souligné les effectifs avec 75 agents pour environ 50 à 55 équivalents temps plein. La présence des agents est importante malgré les nécessités de service (garderie, Ehpad, service d'aide à domicile…). Le maire a souhaité au cours de cette soirée, présenter les élus. Il y avait 3 départs en retraite dont une contractuelle et deux médaillés.

Les vœux à la population (11 janvier 2015) ont réuni plus de 250 personnes qui se sont montrées intéressées et satisfaites de la méthode et du contenu. La salle était attentive et a participé activement à la minute de silence en l'honneur des victimes des attentats de Paris.

J.-P. Etienne a assuré la partie réalisations 2014 et A. Hervé la partie enfance-jeunesse. Le Maire a repris ensuite les projets dont celui de la Mairie et un focus sur le projet LDC. Les gens restent pour l'apéritif offert par la municipalité, l'ambiance est agréable et permet des moments de convivialité avec les nouveaux résidents notamment.

L'Amicale des élus organisait ensuite un buffet avec l'ancien conseil et le nouveau ; M. le Maire aurait souhaité la présence de tous les élus lors de ce moment convivial.

Au cours de ces vœux, le Maire a annoncé qu'il ne se représenterait pas au Conseil général à l'occasion des prochaines élections départementales. Il souhaitait que les élus et la population soient les premiers informés.

M. le Maire souhaite en tant qu'homme et en tant que maire, santé, bonheur et réussite aux familles des membres du Conseil, au Conseil dans son ensemble. Il y aura beaucoup de travaux à réaliser, des réflexions à engager. 2014 aura été une année élective, 2015 sera une année d'action, dans un esprit qu'il espère serein et constructif avec respect des personnes et des fonctions.

Nouvelle Mairie

J.-P. Etienne, Maire-adjoint, présente un diaporama reprenant les dernières étapes avec les travaux de gros œuvre pour passer les réseaux au niveau de l'accueil, le percement du passage Martin, le démarrage du plancher bois. Afin de préparer les réseaux, les marches du perron ont été enlevées. Les bandes de redressement sont à prévoir tant que l'entreprise de gros œuvre est sur place et concernant les fenêtres, Fraboulet fabrique directement donc cela limite les délais. Il conviendra de choisir les stores également (vénitiens ou tissus).

Financement Mairie

Un premier prêt de 350 000 euros a été réalisé auprès de la caisse des dépôts et consignations au taux de 2% (1% de marge et taux du livret A) sur 25 ans avec amortissement constant. Pour la 2e partie, un cahier des charges a été envoyé à différents établissements bancaires. Les réponses ont été étudiées en commission des finances. 4 établissements ont répondu. Le choix s'est porté sur un emprunt de 350 000 € d'une durée de 20 ans en remboursement trimestriel à échéance constante et taux fixe de 2.25%. C'est l'offre du CMB qui est retenue, M. le Maire a pris l'arrêté correspondant. Au global, le financement est intéressant sur ce projet, l'attente aura été intéressante d'un point de vue des taux.

Bois communaux

J.-F. Carro, Maire-adjoint présente les différentes parcelles visitées par la commission et les exploitations possibles.
Il reste des bois à visiter du Pontgamp à Guette es Lièvres/ ville Meno, le chemin de Dinamet à la ville Méen, Phanton et les coteaux de l'Hôtel Neuf. La commune est propriétaire d'environ 14 ha de bois communaux .

Programme de voirie 2015

J.-F. Carro, Maire-adjoint, a présenté les travaux de la commission réunie le lundi 12 janvier pour visiter plusieurs routes. La commission propose de retenir les routes les plus abîmées soit environ 2300 m soit :

Hippodrome à Launay Jan+ Monplaisir = 1300 m
Bel orient – le Pont = 950 m
Impasse des escalonias
M. le Maire rappelle la nécessité dans le contexte budgétaire qui se profile de réfléchir au passage sur les voiries en utilisant éventuellement des variantes techniques à l'enrobé. Il conviendra de faire venir P. Guillome de la Cidéral pour finaliser le marché.

Tarifs communaux

J.-P. Etienne, Maire-adjoint, présente les travaux de la commission des finances au cours de laquelle les tarifs municipaux ont été présentés. La commission propose de reconduire à l'identique les tarifs 2014 pour l'année 2015 en soulignant que nos tarifs de salles sont particulièrement bas. Le Conseil valide.

Investissements 2015

M. le Maire rappelle que l'article L1612-1 du CGCT prévoit que *« jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de*

l'organe délibérant, engager, liquider et mandater ***les dépenses d'investissement****, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. ».* Le Conseil approuve.

Extension réseau éclairage public – Bas Rotz

D. Bidan, Maire-adjoint, présente le plan complémentaire du Rotz concernant l'éclairage public. Il est prévu en plus du programme étudié et approuvé lors du dernier Conseil municipal, 3 lampadaires équipés en leds et un nouveau lampadaire en partie basse. L'estimation du SDE s'élève à 3700 euros HT pour les leds et 3970 euros HT pour l'extension. Sur ces 7670 € HT, 60 % restent à la charge de la commune. Il est demandé de conserver une unité avec l'impasse du Rotz. Le Conseil approuve.

Eau et assainissement

D. Bidan, Maire-adjoint, informe le Conseil municipal qu'à la demande de l'Agence de l'eau, il a été demandé un devis complémentaire à la SEEG pour la pose d'un débitmètre électromagnétique pour le comptage au départ du Pontgamp. Le devis, validé par le Conseil municipal, comprend le terrassement, les travaux électriques, le raccordement à l'armoire électrique, le paramétrage pour un montant de 5895 euros Ht. Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 70%.

Subvention exceptionnelle AS 22

M. Le Maire expose avoir été sollicité par le président de l'AS 22, association regroupant les clubs de Plouguenast, Rostrenen, Loudéac et Merdrignac) dans le cadre de l'organisation de l'épreuve de cross régionale le 25 janvier à Merdrignac. Le budget prévisionnel s'élève à 13 700 euros. Le Conseil a validé la proposition de la commission des finances pour une subvention exceptionnelle de 400 euros et un soutien logistique par les services techniques.

Cession foncière

M. le Maire informe le Conseil qu'une demande d'acquisition d'une partie d'une parcelle communale au Hameau de l'Hôtel Neuf, a été formulée. Cette parcelle ZR 202 ne sert aujourd'hui qu'au bassin d'orage du lotissement et présente des difficultés pour son entretien. Il est donc prévu un agrandissement de la parcelle ZR 189 de 3 m soit environ 90 m2 (à définir précisément après bornage). Les frais d'actes et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur. Le prix de cession est fixé ainsi : 1 euro les 50 premiers mètres carré et 1euro du mètre carré supplémentaire.

Questions diverses

+ LDC – ALGAE : M. le Maire rappelle la visite de CDL-ALGAE à Trévé réalisée le 30 décembre et envisage une autre visite avec les conseillers une fois la mise en service du site réalisée.

+ Société Hendrix : Le Maire a reçu le directeur de Plouguenast qui a proposé une visite du site comme cela s'est fait il y a quelques années déjà.

+ Recensement : il démarre demain jeudi. Les agents ont procédé à une tournée de reconnaissance. Les réponses se feront par papier ou internet.

+ Cidéral : suite à l'annulation du bureau et du conseil communautaire de janvier, il n'y a pas d'information particulière. Une commission des finances se tiendra demain, jeudi.

+ Réforme territoriale : a priori le Conseil général serait maintenu. Au niveau de l'intercommunalité, une fusion Cidéral/Hardouinais-Mené semble envisageable en 2016, quant aux communes nouvelles, le Maire se rendra à une réunion organisée dans le Mené prochainement.

+ Rencontre avec la JSP en décembre avec J.-F. Carro, Maire-adjoint, l'occasion de faire un point sur le fonctionnement de l'association.

+ Problème de tags en décembre : l'enquête suit son cours.

+ Assistantes maternelles : une rencontre s'est déroulée en mairie et une autre se déroulera en mars avec la CAF et la Cidéral pour rassurer sur le projet de micro-crèche.

La séance est levée à 22h15.